

Décharge 1997: budget général CE

1998/2010(DEC) - 29/04/1998 - Document annexé à la procédure

OBJECTIF: présentation du compte de gestion et du bilan financier consolidés de l'Union européenne pour l'exercice 1997 (vol.IV). CONTENU: Le document présente le compte de gestion et le bilan consolidés de l'Union européenne pour l'exercice 1997 accompagnés de notes explicatives. Il présente en particulier la méthode utilisée pour consolider le bilan 1997 et les principes comptables qui ont prévalu dans la rédaction du compte de gestion : continuité des activités, principe de prudence qui conduit à ne pas surévaluer l'actif et ne pas sous-évaluer le passif, permanence des méthodes comptables et principe de non compensation entre les éléments d'actifs et de passifs. La manière dont les interventions financières ont été réalisées sont présentées dans un autre document (vol. I). L'objectif est de présenter de manière claire et fidèle les états financiers de l'Union dans un souci de saine gestion financière et d'assurer leur comparabilité d'un exercice à l'autre.